Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 17 (1971)

Heft: 4

Anhang: [Nouvelles locales] : Paris

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PARIS

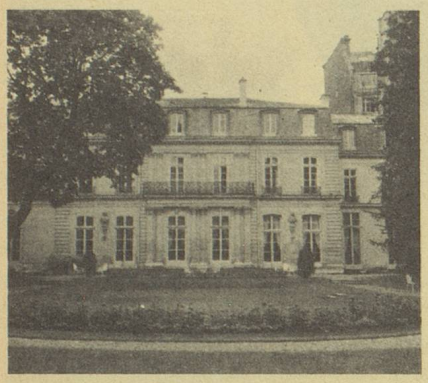

Fédération des Sociétés suisses de Paris

Une date à retenir :

20 juin 1971

Fête champêtre à Jouy-en-Josas

M. Graber et journalistes face à face

Pour la première fois, l'Association de la presse étrangère de Paris a reçu un conseiller fédéral : M. Pierre Graber, chef du Département politique. A l'issue d'un déjeuner, M. Pierre Graber a fait une brève déclaration pour situer la Suisse dans le contexte diplomatique actuel. Il a rappelé notamment que la neutralité helvétique avait essentiellement des raisons de politique intérieure : c'est pour assurer la cohésion nationale que la Suisse a décidé d'être neutre, il ne s'agit donc pas d'une politique de facilité, bien au contraire. C'est ainsi que la Suisse n'a adhéré qu'aux seules institutions spécialisées de l'ONU, à l'exclusion de ses organes politiques.

« Il nous semble, a déclaré M. Pierre Graber, qu'il ne serait pas impossible de trouver une formule d'adhésion à l'ONU qui comporte une réserve de neutralité. C'est pourquoi ce dossier est ouvert et qu'il n'est pas du tout exclu, loin de là, que la Suisse fasse acte de candidature. Mais c'est une question qui, en raison de la démocratie directe helvétique, devra être tranchée par le peuple et qui exige donc l'assentiment de la majorité des citoyens et des Etats cantonaux. »

... Et le Marché commun

La même difficulté joue naturellement pour la Communauté économique européenne : « Elle a des finalités politiques qui, bien qu'encore vagues, sont destinées sans nul doute à s'accentuer. » Une autre formule que l'adhésion est donc recherchée depuis les premières conversations exploratoires ouvertes à la fin de l'année dernière. Pour terminer, M. Pierre Graber a évoqué la future conférence sur la sécurité européenne et a conclu que la Suisse pourrait y jouer un rôle appréciable en particulier lorsqu'il s'agira de mettre en évidence l'importance du droit international et de son respect absolu.

Huit questions

Huit questions ont été ensuite posées par les journalistes au Conseil fédéral : le problème jurassien : « on devrait aller vers une autonomie relative du problème » ; l'adhésion à l'ONU : « le recours à la démocratie directe ralentira l'approche » ; le droit de vote aux femmes et la signature de la Convention des Droits de l'homme du Conseil de l'Europe : « les articles constitutionnels sur les ordres religieux constituent encore un obstacle » ; la piraterie aérienne et la politique suisse au Moyen Orient : « il faut régler le problème palestinien pour éliminer vraiment la piraterie » ; l'Europe et l'Union monétaire et économique : « il faudra, sur ce point aussi, chercher des formules d'accord » ; la main-d'œuvre étrangère : « pour 2 millions et demi de Suisses actifs, 800 000 travailleurs étrangers... » ; la Confédération européenne évoquée par M. Georges Pompidou : « je ne sais si nous y croyons ; disons que nous l'espérons ».

Pierre Chavannes
(La Suisse)

Le soir de ce même jour, répondant à l'invitation du Groupe d'étude helvétique de Paris, M. Graber reprit le même thème traité ci-dessus : La Suisse en Europe et dans le Monde.

Sommes-nous aussi des sous-développés ?

Un très grave problème se pose actuellement aussi bien en Suisse qu'en France : c'est celui de l'hébergement des personnes invalides. L'augmentation de la longévité grâce aux progrès de la médecine a comme conséquence et comme revers l'augmentation parallèle du nombre des cas de vieillesse invalidante.

Les soins qu'ils nécessitent sont extrêmement astreignants et pénibles pour leur famille ou leur entourage : il est urgent de multiplier, dans l'intérêt de ous, les Etablissements capables de les prendre en charge ; il en existe quelques-uns mais en nombre infime par rapport à la demande qui va croître encore d'année en année.

La Maison suisse de retraite de Paris, encore mal équipée est en train d'étudier une solution pour résoudre ce grave problème.

Nous sommes certains que la Colonie helvétique aura à cœur de nous aider financièrement, le moment venu, pour réaliser ce dernier complément indispensable à l'ensemble de ses œuvres sociales, avec l'appui des autorités fédérales : il y va de notre dignité à tous.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de la Maison suisse de retraite, 14, rue Minard, Tél : 642-21-41.

Chambre de Commerce suisse en France

La prochaine manifestation organisée par la Chambre de Commerce suisse en France aura lieu le 12 mai. Il s'agira de sa 53e Assemblée générale qui sera suivie d'un dîner-conférence auquel M. Maurice Herzog, ancien ministre, a bien voulu prêter son concours.

Week end à Bâle

La foire de Bâle annonce un voyage spécial au départ de Paris, pour le week-end des 24 et 25 avril, au prix de 300 FF. Pour tous renseignements, s'adresser à la Chambre de Commerce suisse, 16, avenue de l'Opéra, et à l'O.N.S.T., 37, bd. des Capucines.

Cercle suisse romand

Son assemblée générale a eu lieu le 3 avril 1971 au « Grand Hôtel du Pavillon ». Elle fut suivie d'un dîner amical des plus réussis.

Fête champêtre à l'occasion du « Jeûne fédéral » le 19 septembre 1971 à Ivry-la-Bataille. Déjeuner sur l'herbe. Buffet. Nombreux jeux (quilles, tir, plaquettes, fléchettes). Déplacement prévu en autocar.

Fête de Noël le samedi 18 décembre 1971 au « Grand Hôtel du Pavillon », 36, rue de l'Echiquier, Paris 10e, sous la présidence d'honneur de S.E. M. Pierre Dupont, ambassadeur de Suisse en France. Arbre de Noël. Distribution gratuite de jouets et friandises aux enfants. Dîner de Noël. Bal.

Le Président du Comité des Fêtes
René Hochin.

Société suisse de gymnastique

La Société suisse de gymnastique de Paris a tenu son Assemblée générale annuelle le 16 janvier dernier avec une forte participation.

Les faits saillants de cette assemblée ont été :

1. Le rapport du comité reflétant l'optimisme dans l'avenir de cette Société. Par suite de la location d'une salle moderne (29, rue de la Lancette, Paris 12e), de la reprise de l'entraînement par Bernard Ammon, la création d'une seconde section féminine dans cette salle, le nombre des actifs et actives présents aux locaux est de 70 à 72 par semaine.
2. Le rapport du trésorier qui fait ressortir un bilan positif.
3. La démission sans appel du Président Jean Frutiger et du trésorier Adolphe Meyer qui désirent se retirer de leurs postes après 40 années de bons et loyaux services au sein du comité de la S.S.G.P. Toutefois, Jean Frutiger est d'accord pour conserver le poste de vice-président et Adolphe Meyer celui de trésorier adjoint auprès des vétérans-actifs.
Le nouveau comité se compose donc comme suit :
Président : Alfred Ammon, 16, rue Taine, Paris 12e, Tél : 307-61-43.
Vice-président : Jean Frutiger, 7, rue Blanchard, 92 - Fontenay-aux-Roses, Tél : 702-44-11.
Secrétaire : Robert Roth, 54, rue d'Estienne d'Orves, 93 - Le Pré Saint-Gervais.
Trésorier : Bernard Burger, 201, rue de Charenton. Tél : 344-20-60.
Moniteurs :
actif : Bernard Ammon,
actifs-vétérans : Edmond Zwahlen, Ernest Bertschinger,
actives : A. Mimi Lopin, B. Martine Bernard.
Trésoriers-adjoints :
actif : Marcel Niez.
actif-vétéran : Adolphe Meyer,
actives : A. Mimi Lopin, B. Christiane Amon.
Secrétaire-adjointe : Jeanne Boyer.
Obmann des vétérans : Aldo Beckert, 31, rue Nationale. Paris 13e.
L'Assemblée générale fut clôturée par un dîner amical qui réunissait 43 convives.

La Société suisse de Tir de Paris se prépare à tirer à Berne en 1972

La Société suisse de Tir de Paris a tenu son Assemblée générale le 27 février dernier. Elle a eu le plaisir de recevoir 15 nouveaux membres qui apprirent son existence grâce au dernier numéro spécial du « Messager suisse ». La distribution des Prix a permis de constater les succès obtenus par nos tireurs.
M. Otto Roth a reçu, du Département militaire fédéral, la médaille de Maîtrise fédérale en campagne pour 10 mentions honorables et M. Jean Even, pour ses succès au Tir au petit calibre, a obtenu l'insigne d'or de « Tireur d'élite » de la Société suisse de Tir au petit calibre qui remet pour la première fois cette haute distinction à un membre d'une Section de Tir suisse à l'étranger.
Un banquet d'une soixantaine de couverts a suivi l'Assemblée générale. Le Colonel Evêquoz, Attaché militaire et de l'Air auprès de notre Ambassade qui représentait l'Ambassadeur Pierre Dupont, remit de la part de ce dernier une très belle channe neuchâteloise comme Prix du Challenge Pierre Dupont qui fut tiré pour la première fois cette année et devra être gagné 3 fois de suite ou 5 fois séparément.
Le Président Robert Vaucher, qui avait présenté un rapport sur l'activité de la Société en 1970, souhaita la bienvenue aux invités, en particulier à M. Robert Thiébault, président de la Section « Cible » de la Fédération des sociétés de tir de l'Ile de France, à Mme Pierre Johnson, Présidente de l'Union amicale des Tireurs et Chasseurs de France, à M. Pierre Johnson, Président du Tir national de Versailles, à M. de Planta, Président de la Fédération des Sociétés suisses de Paris.
Le calendrier de Tir, pour 1971, vient d'être établi ainsi qu'il suit :

Calendrier de Tir 1971

50 m

Dimanche 4 avril
Samedi 24 avril
Dimanche 23 avril
Samedi 11 septembre
Dimanche 10 octobre (Charcuterie)

300 m

Samedi 20 mars
Samedi 17 avril
Samedi 8 mai
Dimanche 6 juin
Samedi 26 juin
Dimanche 27 juin

Tir militaire
Le Comité a été brillamment réélu.
La Société se prépare à participer au Tir qui sera organisé l'an prochain à Berne lors des cérémonies du 50e anniversaire du Secrétariat des Suisses à l'étranger. Nous souhaitons que tous les tireurs suisses de la région parisienne rejoignent nos rangs.
Tout renseignement peut être obtenu auprès du Président Robert Vaucher : 11, rue Jean Bologne, Paris 16e - Téléphone : 288-49-62.

Extrait du discours prononcé par M. Marcel Guélat, consul de Suisse,

au Banquet annuel organisé par la « Pro Ticino », le 24 janvier 1971

... « Je me suis approché des services de la Bibliothèque Nationale suisse pour savoir, **pour découvrir,** ce que vos ancêtres ont fait en France. Je ne vous cacherai pas que mon collègue à ladite bibliothèque, rayonnait de joie en parlant de **son** canton et de **ses** habitants.
L'émigration tessinoise :
Elle avait des origines très anciennes ce qui était une preuve de sa qualité.
Le pays n'arrivant pas, de loin, à nourrir sa population, l'émigration avait pris des dimensions prodigieuses : il ne restait, dans certains villages, pendant la plus grande partie de l'année, que les femmes, les enfants, les vieillards, le curé et les débiles mentaux. Les observateurs étrangers se sont souvent étonnés du travail presque surhumain qu'avaient à accomplir, dans ces circonstances, les femmes (l'agriculture dépendait d'elles). Aussi ne faut-il pas s'étonner si la femme tessinoise a, dans le passé, accédé très tôt à des droits politiques au sein de la combourgeoisie.
L'émigration se faisait par village et chaque village avait ses spécialistes : Malvaglia ses vendeurs de marrons, Lavertezzo ses ramoneurs, etc.

L'Hôpital suisse de Paris au service des malades

conventionné par la Sécurité sociale.
Médecin-Chef :
Professeur agrégé Jean Dalayeun.
Médecin assistant :
Docteur Gérard Collin de l'Hortet, ex-chef de clinique des Hôpitaux de Paris.
Médecine générale :
Hospitalisation à partir de 15 ans.
Gériatrie :
Hospitalisation à partir de 50 ans.
(traitement maladies pulmonaires, cardiaques, hépatiques, circulatoires, rhumatismales).
Services de radiologie, analyses médicales, kynésithérapie, consultations sont à la disposition de chacun.
Atmosphère accueillante, soins attentifs, confort.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Hôpital suisse de Paris :
10, rue Minard, 92 - Issy-les-Moulineaux
Tél : 644-40-00

La dispersion des émigrés était immense : Pays-Bas, France, Allemagne, Hongrie, Russie, Italie, etc. De ce fait, beaucoup d'entre eux ne rentraient au pays qu'après avoir passé plusieurs années à l'étranger. Quelques-uns de vos auditeurs, ajouta-t-il, parmi les plus âgés, se souviendront peut-être d'avoir connu des émigrants qui allaient à Paris à pied.
Malgré l'énorme variété de métiers exercés à l'étranger, il était presque exclu qu'un Tessinois émigrât pour prêter service militaire (grosse différence avec la Suisse alémanique ou française). Aussi, quand le Tessin accéda à l'indépendance, ses gouvernants ne furent d'abord pas en état de mettre sur pied ses propres troupes et eurent beaucoup à lutter contre l'antimilitarisme traditionnel de la population pour y parvenir. Il serait toutefois faux d'en déduire que les « Tessinois » fussent les hommes les plus paisibles du monde. L'histoire du Tessin du XIXe siècle témoigne au contraire qu'ils étaient déchirés par les antagonismes les plus vifs, et une fois appris le maniement des armes, ils surent s'en servir pour continuer leur politique avec d'autres moyens, c'est-à-dire avec toute une série de révolutions et de « pronunciamentos ». Comme dans aucun autre canton suisse, les émigrés prirent part à ces luttes politiques farouches, et la tradition des « trains électoraux » s'est conservée jusqu'à nos jours.
Il ajoutait que vous serez certainement flattés d'entendre une fois de plus que le Tessin, par rapport à l'exiguïté de sa population, a eu un nombre très grand d'émigrants artistes (architectes en Russie, par exemple, ou à Rome). C'est une curiosité de l'histoire que ces artistes sont presque tous du Sotto-Ceneri.

Cependant, l'on peut tout d'abord relever qu'à la fin du Moyen Age, deux artistes sculpteurs tessinois de grand talent : Pace Gagini et son oncle Antonio Tamagnino, qui tous deux avaient fait de fort belles et importantes sculptures pour le Dôme de Milan, se rendirent en France en 1506. De Paris, ils gagnèrent la Normandie où ils sculptèrent la magnifique fontaine de l'Archevêché. Georges d'Amboise, Archevêque de Rouen, ministre de Louis XII, puis Lieutenant-général de la Normandie sous Charles VIII, Cardinal et Légat du Pape Alexandre VI en France, leur fit construire aussi la fontaine de marbre de son château de Gaillon. Elle fut plus tard transportée au Louvre. De 1506 à 1508, Gagini et Tamagnino édifièrent dans l'église de Folleville, près d'Amiens, le monument de Raval de Lannoy, monument qui devait lui servir de tombeau ainsi qu'à sa femme Jeanne de Poix. Lannoy avait été Gouverneur de Gênes pour Louis XII. Le monument, dans le chœur de l'église, est orné de « putti » et d'armoiries. Un grand archéologue français du XIXe siècle a nommé cette tombe sculptée par nos deux Tessinois : « La création artistique la plus admirable de la France septentrionale.»
Sous le règne de Louis XIV, un simple maçon tessinois nommé Pietra Morettini travaillait à Besançon quand un ingénieur du Roi qui construisait les fortifications lui demanda conseil pour la continuation de cette citadelle. Morettini révéla tant de talent dans cette occasion que lorsque Louis XIV demanda à son architecte âgé par qui il désirait être remplacé, il répondit : « Le petit Moretin ». Celui-ci fut plus tard appelé à construire des fortifications en Hollande et quand il revint en Suisse, il perça le fameux trou d'Uri achevé en 1708, qui permit aux Suisses de gagner plus facilement le pays de leurs alliés tessinois.

Le peintre tessinois Pier Francesco Mola qui travaillait à la même époque pour le Pape Alexandre VIII éveilla l'attention de Louis XIV qui l'avait appelé en France. Il y serait sans doute devenu un des plus illustres Tessinois en France mais voulut terminer d'abord à Rome un tableau de la Nativité et fut frappé d'apoplexie avant de l'avoir terminé.

La célèbre dynastie des peintres Maderni, dont l'un a achevé à Rome la coupole de Saint-Pierre, eut un descendant, Giovanni Battista Maderni (1758-1803) qui fut pendant huit ans peintre célèbre de la Cour de France à Paris.

Enfin, les événements historiques de France ont fourni des sujets à des artistes tessinois : Michelangelo Mercoli fit à Paris un célèbre portrait de Bonaparte Premier Consul et un tableau représentant le passage du Pô près de Plaisance par l'armée française, tandis que Gracioso Rusca et son fils Gerolamo ont sculpté, vers 1830, le fameux relief de l'entrée des trois souverains alliés à Paris qui se trouve sous l'Arc de la Paix à Milan. Dans un autre domaine, c'est un ingénieur tessinois, Bernardo Adamini, qui construisit le chemin de fer reliant la France à l'Italie, de Gênes à Nice, et qui date de 1869.

Vous constaterez avec moi, Mesdames et Messieurs, qu'au prorata de sa population et malgré ses regards tournés tout naturellement vers le Sud, la République et Canton du Tessin n'a cessé de briller en France depuis des siècles... »

M. G.

Matthias Vogel

Le Conservatoire européen, émanant de l'UNESCO, vient de s'adjoindre notre compatriote, l'excellent baryton Matthias Vogel comme professeur de chant. Cette nouvelle réjouira tous ceux qui déplorent la carence de l'enseignement de cet art en France où l'on est obligé de constater que, s'il existe de bons chanteurs, il n'y a pas hélas d'école de chant exhaustive.
Bernois d'origine, Matthias Vogel est établi à Bruxelles depuis de longues années et il partagera dorénavant son enseignement entre les deux capitales francophones ; il pourra donc faire profiter également ses élèves parisiens de la méthode du grand Lohmann qui fut le maître d'une bonne partie des chanteurs qui comptent actuellement en Allemagne, et le sien en particulier. C'est de lui qu'il tient certainement la parfaite homogénéité et l'extrême souplesse d'une voix naturellement belle qui lui permet d'être fidèle à toutes les nuances et les inflexions de son texte ; et cela dans un style remarquable car son but avoué a toujours été de servir la musique en dédaignant de faire valoir ses possibilités vocales par des effets faciles.
Après avoir chanté longtemps dans tous les grands oratorios, M. Vogel s'oriente ces dernières années vers le « Lied ». Après le cycle de « La belle Meunière » l'an dernier à Paris, il vient d'y donner ceux du « Voyage d'hiver » et des « Amours du Poète » : Schubert et Schumann donc, mais aussi Beethoven et Brahms dont il vient d'enregistrer « La Bien-Aimée lointaine » et « Les Quatre Chants sérieux » ; pour les Français Fauré et Ravel, « La bonne chanson » et les « Don Quichotte à Dulcinée »...
Il ne faudrait pas croire que pour autant, Matthias Vogel dédaigne notre patrimoine national. Tout au contraire, il chanta l'an dernier au festival de Prades le «Jedermann» de Frank Martin dans la version originale (avec accompagnement de piano) et il inscrit aussi souvent que possible à son programme : O. Schoeck, Honegger et Conrad Beck ; Sturzenegger également dont il donna les sonnets de Michel Ange pour baryton et quatuor à corde; et de plus la cantate du Gotthard de son presque homonyme Wladimir Vogel sur des vers d'Hoelderlin.
C'est donc une valeur très sûre parmi les artistes de la Cinquième Suisse et il faut souhaiter que s'effacent pour lui, comme pour tant d'autres artistes suisses vivants à l'étranger, les survivances d'un ostracisme qui devrait être périmé.

Ed. LEUBA.